

Le Mot
du Président
de la

CAVP

RETRAITE DES PHARMACIENS LIBÉRAUX

Janvier 2015



© B. Runtz / CAVP

Chers Confrères retraités,

L'année 2014 se termine par une réforme importante de notre régime de retraite complémentaire géré par capitalisation, qui constitue pour certains d'entre vous une bonne partie de vos revenus de retraités.

Les rapports de confiance réciproque entretenus avec la Direction de la Sécurité sociale depuis de longues années ont été déterminants. La réforme est en tous points conforme à ce que nous souhaitions, essentiellement parce que nous en avons pris l'initiative.

Les plus fragiles économiquement pourront n'en subir, s'ils le souhaitent, aucune conséquence financière. Ceux qui ont mis leur confiance dans la CAVP en cotisant dans des classes plus élevées que celles dans lesquelles leur revenu les conduirait à cotiser pourront poursuivre leur épargne pour se construire de meilleurs revenus d'après-activité.

En le rendant entièrement obligatoire, la réforme que nous avons conduite contribue à sécuriser juridiquement notre régime et nous rapproche des professionnels de santé libéraux qui nous sont comparables tels les médecins et chirurgiens-dentistes qui contribuaient davantage que les pharmaciens à leur retraite.

Nous avons hérité d'un régime exceptionnel. Vos administrateurs ont su le faire évoluer à travers cette réforme en tenant compte du fait que la récupération du capital de notre outil de travail devenait incertaine.

Ils sont allés à la rencontre des pharmaciens en activité à travers une cinquantaine de réunions organisées au cours du dernier trimestre 2014.

Les turbulences sont partout, dans notre profession comme ailleurs. Cela justifie de faire évoluer tout ce qui la concerne avec détermination, mais sans brutalité. C'est dans cet esprit que cette réforme s'est construite.

Je forme le vœu que vous commenciez cette nouvelle année avec confiance en l'avenir et que vous trouviez dans vos familles, ainsi que dans vos activités, l'épanouissement indispensable à l'équilibre de chacun d'entre nous.

Je vous souhaite une heureuse année 2015 !



Bernard LAGNEAU
Pharmacien à Genlis
Président de la CAVP

POUR NOUS JOINDRE

CAVP
45, rue de Caumartin
75441 Paris Cedex 09
Tél. : 01 42 66 90 37
Fax : 01 42 66 25 50
Courriel : cavp@cavp.fr

 **CAVP**
Caisse d'assurance vieillesse
des pharmaciens